

AVIS PUBLIC

Je soussignée, directrice générale par intérim et greffière-trésorière de la municipalité de Taschereau, donne avis à tous les citoyens concernés qu'à la session ordinaire du conseil qui aura lieu lundi le 2 juin 2025 à la salle Yves-Aubut à 19h30, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 396 avenue Bergeron, lot 4 880 782.

La demande présentée concerne les marches de la galerie qui excède dans l'emprise municipale.

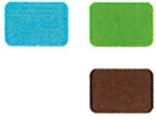
Les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de ladite session du 2 juin 2025.

Donné à Taschereau ce 28^{ème} jour de mai 2025



Chantal Martel

Directrice générale par intérim



Municipalité de
TASCHEREAU

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Martel directrice générale par intérim et greffière-trésorière de la municipalité de Taschereau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 28 mai 2025 entre huit et seize heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-huitième jours de mai 2025

Chantal Martel

Directrice générale par intérim